

Société Générale SCF
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2014
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques :

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/06/2014	Provisions au 30/06/2014	Dont encours des créances douteuses au 30/06/2014
France			
Régions	1 001 009		
Départements	2 471 294		
Communes et Groupements de Communes	2 735 850		
Etablissements de Santé	1 722 794		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	700 098		
Expositions garanties par credit export	1 412 306		
Souverain	298 162		
Autres	236 784		
Belgique			
Régions	125 000		
Autriche			
Expositions garanties par credit export	26 520		
Norvège			
Expositions garanties par credit export	113 058		
Allemagne			
Expositions garanties par credit export	329 908		
US			
Expositions garanties par credit export	191 688		
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un souverain	293 162		
Supra National			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
Total	11 950 234		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/06/2014	Provisions au 30/06/2014	Dont encours des créances douteuses au 30/06/2014
France:			
Etablissements de Santé	82 793		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 30/06/2014	Prêts Nombres au 30/06/2014
0	185 777	52
1	199 378	66
2	276 165	67
3	435 365	54
4	304 848	79
5	505 125	89
6	539 124	99
7	1 086 267	108
8	558 724	61
9	679 998	90
10	749 957	106
11	595 352	97
12	574 082	62
13	305 889	48
14	442 141	66
15	674 889	93
16	714 242	80
17	248 618	35
18	125 008	12
19	176 060	21
20	375 364	48
21	647 531	64
22	452 279	51
23	164 419	25
24	154 527	22
25	291 746	24
26	157 596	20
27	91 690	9
28	149 606	9
29	14 500	1
30	11 535	1
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	0	0
35	6 516	1
36	0	0
37	55 915	3
38	0	0
39	0	0
40	0	0
Total	11 950 234	1663

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 30/06/2014	Valeurs au 30/06/2014	Dépôts au 30/06/2014	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			210 227	A-1/P-1/F1
Total			210 227	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 30/06/2014	Valeurs au 30/06/2014	Dépôts au 30/06/2014
Disponible			6 227
< 1 an			204 000
2			0
3			0
4			0
5			0
6			0
7			0
8			0
9			0
10			0
Total			210 227

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)		Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du deuxième trimestre annualisé (en %)
France	Régions	0	977 379	0,00%
	Départements	0	2 495 388	0,00%
	Communes et Groupements de Communes	0	2 762 083	0,00%
	Etablissements de Santé	0	1 683 368	0,00%
	Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	0	702 468	0,00%
	Expositions garanties par credit export	0	1 448 762	0,00%
	Souverain	0	287 474	0,00%
	Autres	0	230 254	0,00%
Belgique	Régions	0	125 000	0,00%
Autriche	Expositions garanties par credit export	0	26 520	0,00%
Norvege	Expositions garanties par credit export	0	113 058	0,00%
Germany	Expositions garanties par credit export	0	333 217	0,00%
US	Expositions garanties par credit export	0	193 184	0,00%
Gulf Cooperation Council	Expositions garanties par un souverain	0	293 162	0,00%
Supra National	Expositions garanties par un supranational	0	292 600	0,00%
Total		0	11 963 916	0,00%

VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 30 juin 2014 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 30/06/2014	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
Taux fixe contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	7 850 000	100%	0%
Taux fixe contre Libor USD 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	36 609	100%	0%
Libor USD 3M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	414 342	100%	0%
Euribor 6M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
Taux structuré contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
Total	8 471 801	100%	0%

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale.

L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)	Total	Dont CT	Dont MT	Dont LT
Juin 2014	0.0	0.0	0.0	0.0

VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 juin 2014, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 11 445 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- la valeur des actifs éligibles au refinancement auprès de l'Eurosysteme après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées)
- les échéances d'intérêts et de capital perçues des valeurs de remplacement